

E E 85/18

E. DARKO

---

**LE RÔLE DES PEUPLES NOMADES CAVALIERS  
DANS LA TRANSFORMATION DE L'EMPIRE ROMAIN  
AUX PREMIERS SIÈCLES DU MOYEN ÂGE**

---

Extrait de *BYZANTION*

Tome XVIII (1946-1948)

---

BRUXELLES

1948



85/18

# TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XVIII (1948)

## Articles

	<i>Pages</i>
M. CAHEN. La première pénétration turque en Asie Mineure. (Seconde moitié du xi <sup>e</sup> s.) .....	5-67
P. CHARANIS. The slavie element in Byzantine Asia minor in the thirteenth century .....	69-83
E. DARKÓ. Le rôle des peuples nomades cavaliers dans la transformation de l'empire romain aux premiers siècles du moyen âge .....	85-97
G. DOWNEY. Byzantine architects. Their training and methods .....	99-118
R. FRYE. Remarks on some new islamic sources of the Rûs. 121-125	121-125
R. GUILLAND. Les chapitres relatifs au costume et à la coiffure du traité « Sur les dignitaires du palais de Constantinople » du Pseudo-Codinus .....	127-138
R. S. LOPEZ. Le problème des relations Anglo-Byzantines du septième au dixième siècle. ....	139-162
H. MANANDEAN. Les invasions arabes en Arménie. (Notes chronologiques) .....	163-195
S. G. MERCATI. Giovanni Tzetzes e Michele Haplucheir ....	197-206
S. RUNCIMAN. The byzantine « Protectorate » in the Holy Land in the xith century .....	207-215
A. A. VASILIEV. The opening address to the first congress of Byzantino-Slavo-Oriental studies .....	217-222
TH. WHITTEMORE. A portrait of the Empress Zoe and of Constantine IX .....	223-227

## Chronique

CH. DELVOYE. Travaux récents sur les monuments byzantins de la Grèce. (1938-1947) .....	229-260
W. ENSSLIN. Bericht über Deutsche Veröffentlichungen zur byzantinischen Geschichte. Aus den Jahren 1939-1947 .....	261-302
A. SOLOVIEV. La Byzantinologie en Yougoslavie. De 1937 à 1947 .....	303-310
P. WITTEK. Notes sur la Tughra ottomane .....	311-334

## Nécrologie

Hubert Pernot. Par A Mirambel. ....	335-348
Samuel Hazzard Cross. Par R. P. Blake .....	348-352
N. K. Kluge .....	352-353



# LE RÔLE DES PEUPLES NOMADES CAVALIERS DANS LA TRANSFORMATION DE L'EMPIRE ROMAIN AUX PREMIERS SIÈCLES DU MOYEN ÂGE (1)

Chez les nomades belliqueux qui, du III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. jusqu'à la fin du moyen âge, ont habité dans le territoire compris entre le Danube et la Sibérie orientale, il est facile de relever une certaine unité traditionnelle de l'organisation militaire et de la tactique. En ce qui concerne l'art militaire des Huns de l'Asie orientale, les sources chinoises nous ont conservé un aveu remontant aux alentours de 2500 av. J.-C. ; d'après ce témoignage, les Huns luttaient au fond de la même manière contre les Chinois que plus tard les Scythes contre les armées perses de Darius ou les Parthes contre les légions romaines de Crassus et d'Antoine. Les Ougors, les Outigours, les Sabires, les Avars, les Khazars, les Bulgares, les Hongrois, les Petchénègues, les Comans et bien d'autres peuples moins connus de l'histoire recouraient également à cette tactique dûment éprouvée, issue d'illustres traditions ancestrales. Les limites du territoire habité par ces peuples sont marquées à l'est par l'empire chinois, à l'ouest par la ligne du Danube, au sud par la Mer Noire, le Caucase, la Mer Caspienne, le plateau de l'Iran et la marge septentrionale de l'Inde, et enfin au nord par le 55° de latitude environ, quoique de ce côté-ci la limite soit beaucoup plus incertaine.

Les archéologues ont depuis longtemps relevé des analogies frappantes entre les trouvailles préromaines qui proviennent

(1) Cette communication, trouvée dans les papiers d'Eugène Dalkó après sa mort, était probablement destinée au VII<sup>e</sup> Congrès International des Études Byzantines, qui devait avoir lieu à Alger du 2 au 7 octobre 1939 (Note de la Rédaction).



du territoire situé entre le Bas-Danube et la Sibérie intérieure. On y retrouve partout les mêmes armes, les mêmes outils et la même ornementation barbare. Étant donné que ce groupe très considérable des trouvailles n'est intimement lié ni à la culture hallstattienne de l'Europe centrale et à la culture représentée par les nécropoles de l'Allemagne septentrionale, ni à la sphère de civilisation de l'Asie antérieure, Reinecke a revendiqué pour l'archéologie le droit de supposer, à la base de ces concordances frappantes, l'existence d'une remarquable unité ethnique allant de la région des Carpathes à l'Altaï et au lac Baïkal.

Dans le territoire susmentionné les trouvailles présentent une similitude analogue même pendant et après la période romaine. Pour ce qui est des trouvailles archéologiques renvoyant à la migration des peuples dans la région mésodanubienne et le long du Bas-Danube, les archéologues commencent à peine à y discerner d'un œil sûr les critères d'après lesquels on peut opérer des distinctions précises entre les objets de provenance hune, avare, bulgare et hongroise, qui accusent pourtant tant de traits communs.

La thèse qu'il existe une connexion étroite entre ces trouvailles, d'une part entre elles, et les trouvailles scythiques et parthiques, d'autre part, est déjà un fait acquis de l'archéologie. Cette civilisation *sui generis*, extrêmement ancienne, était aussi d'après l'affirmation de Kondakov l'aboutissement d'une existence millénaire en Asie, comme aussi de relations culturelles incessantes avec les monarchies de l'antique Orient et d'une lutte incessante avec elles, lutte au cours de laquelle ces états furent amenés, par les besoins de la guerre, à « s'adapter », en s'assimilant les formes de l'existence des peuples touraniens. La Perse des Arsacides et des Sassanides s'assimila et leurs mœurs et coutumes et leurs procédés de combat. Le rôle principal pendant la transformation du monde antique, gréco-romain, dans le monde nouveau, européen, appartenait à Byzance, mais son rôle s'est effectivement borné à la transformation successive et graduelle de ce centre lui-même, très souvent d'après les modèles de ces peuples touraniens qui ont inondé Byzance, forcée de lutter pendant mille ans contre les envahisseurs barbares. Kondakov a très amplement documenté ce processus d'infiltration à propos

d'un célèbre vêtement de la cour byzantine, le skaramangion qui, identique au caftan des cavaliers barbares, s'est conservé jusqu'à nos jours comme un précieux témoignage du passé dans le dolman du costume de gala hongrois. C'est par l'intermédiaire des Sassanides qu'il fut connu à Byzance, mais ses origines remontent aux cavaliers nomades de l'Asie ; on en retrouve le prototype sur ces statuette sibériennes fort anciennes qu'on admire à l'Ermitage de Léningrade. D'autre part, les tableaux de Gentile et de Mantegna sont là pour attester la pénétration de ce costume dans l'Italie du XV<sup>e</sup> siècle ; en outre, il devait être connu, d'après le témoignage des miniatures du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle même à la cour de Charlemagne. Et n'était-ce pas aussi chez les Serbes, les Croates, les Dalmates et les Roumains un vêtement d'apparat fort répandu des cavaliers aristocratiques ? On peut assigner une origine touranienne au veston long et large, dit *καββάδιον*, et au « tchitchak », en transcription grecque *τζιτζάκιον*, qui pénétra à Byzance par l'intermédiaire des Khazars. Selon Procope, le pantalon collant et les bottes furent mis à la mode à Byzance par les Huns et en très peu de temps ils y furent généralement adoptés. D'après les études de Seyrig, le point de départ du pantalon collant est à chercher chez les cavaliers nomades de la Mongolie et du Turkestan ; il fut ensuite adopté par les Parthes qui finirent par l'introduire en Asie antérieure et en Égypte. La tente avare, le rideau hun et le « cserge » hongrois (baignoire portable en cuir pour l'usage des camps) servirent, au dire des sources byzantines, de modèle à l'équipement du camp des empereurs de Byzance ; ils font bien voir que les manières de vivre des cavaliers nomades ont agi non seulement sur l'habillement, mais encore sur l'équipement militaire des Byzantins.

Dans mon étude parue dans *Byzantion* (1), j'ai essayé d'élucider d'une manière détaillée le processus millénaire, grâce auquel — par une série d'emprunts lents et graduels — la tactique ancestrale des peuples nomades cavaliers pénétra

(1) *Influences touraniennes sur l'évolution de l'art militaire des Grecs, des Romains, et des Byzantins*, dans *Byzantion*, t. X (1935), pp. 443-469 ; t. XII (1937), pp. 119-147,

dans l'art militaire des peuples civilisés établis en Asie antérieure et en Europe. Cette tactique, fondée sur la mobilité et la surprise de l'ennemi, consistant dans la réunion du tir de l'arc à l'équitation, et dont les maîtres incomparables restaient ses fondateurs — les peuples appartenant à la sphère de civilisation touranienne — a relégué, au bout d'une rivalité âprement discutée, au second plan l'art militaire traditionnel des Perses, des Grecs et des Romains, à savoir la guerre de position et les armes d'une portée très limitée ; jusqu'à la fin de l'antiquité la tactique des cavaliers nomades a complètement transformé l'art militaire de ces grands porteurs de la civilisation. Grâce aux armes irrésistibles des Huns, des Scythes, des Parthes et des Avars, l'art militaire touranien fit une entrée triomphale en Europe et en Asie antérieure pour y devenir un facteur décisif de la vie des peuples. La nouvelle tactique qui résulta de cette transformation, conservera son prestige aussi pendant le moyen âge. En Europe orientale ce fut l'Empire byzantin qui s'assigna le but de suivre cette tactique, la mettant en pratique aussi fidèlement que ses moyens le lui permettaient. On observe une évolution analogue dans l'Empire romain d'Occident et dans l'art militaire de ses successeurs, les peuples celtiques et germaniques. Dans la première moitié du moyen âge les Celtes romanisés et les peuples germaniques s'assimilèrent, eux aussi, graduellement, mais d'un rythme moins rapide l'art militaire touranien qu'ils avaient connu tantôt par l'intermédiaire des Romains, tantôt par leur contact direct avec les Huns, les Avars et les Hongrois.

Comme j'ai dit plus haut, dès le milieu du III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère on retrouve l'application de cette tactique chez les tribus des Huns (*Hioung-nou*) établis à proximité de la Chine, tribus contre lesquelles les Chinois combattaient à pied pendant 2000 ans environ. A partir du milieu du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., les Chinois se virent forcés d'adopter la tactique des archers cavaliers des Huns. C'est par suite de l'expansion des Huns vers l'ouest et le sud que cette manière de l'art militaire pénétra aussi bien chez les Scythes et les Parthes que chez d'autres peuples nomades vivant au nord du plateau d'Iran, où on la retrouve au cours du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C. Pendant la guerre du Péloponnèse cette

tactique s'infiltra lentement à Athènes, ensuite dans l'armée d'Alexandre le Grand et même dans l'armée perse des Achéménides. C'est sous l'influence des Parthes que les Romains commencèrent à s'assimiler cette tactique, dont l'adoption s'acheva presque simultanément chez les Sassanides et les Byzantins, aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles de notre ère. A ce moment-là les États en question admiraient sans réserves la tactique des archers cavaliers pour en tirer toutes les conséquences en vue de leur équipement et leur organisation militaires.

Parallèlement à l'adoption de la tactique des archers cavaliers, on constate une militarisation progressive de l'empire romain, d'une part, et de l'empire byzantin, d'autre part. Les bases de ce régime militaire furent créées, sous une forme parfaitement cristallisée, par l'empereur Héraclius, fondateur de l'organisation des thèmes qui, du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, marqua d'une empreinte profonde la pratique du gouvernement impérial byzantin. L'organisation des thèmes assurait la militarisation du régime gouvernemental par la concentration des pouvoirs de l'administration militaire et civile aux mains du commandant militaire (*στρατηγός*) ; pour réaliser la militarisation des sujets, l'organisation des thèmes prévoyait un vaste système de fiefs militaires. Comme j'ai exposé dans ma conférence faite au Congrès de Rome <sup>(1)</sup>, on retrouve les antécédents sporadiques de ces deux branches de la militarisation à partir de l'époque de l'hellénisme dans l'Égypte des Ptolémées, dans la monarchie militaire d'Antigone et Lysimaque, chez les Séleucides, voire dans les premiers siècles du principat romain. Tous ces phénomènes avaient pourtant été non seulement sporadiques, mais encore temporaires et d'un caractère transitoire ; de temps à autre ils durent céder la place à des systèmes antimilitaristes. Cela vaut surtout pour l'époque des réformes de Dioclétien et de Constantin : elles comportaient une séparation nette de l'administration militaire d'avec l'administration civile et, grâce au rattachement de la plupart des « limitanei » à l'armée mobile, elles diminuaient considérablement le féodalisme militaire créé

(1) Cf. *La militarizzazione dell' Impero bizantino*, dans *Studi bizantini e neoellenici*, t. V (1939), pp. 88-99.

par les terres accordées aux garde-frontières. Il n'en reste pas moins que Théodose le Grand se vit contraint de restituer intégralement l'institution des *limitanei* dans les régions orientales de l'empire, et il en fut de même pour ces gouvernements militaires qui furent rétablis dans les provinces orientales, notamment en Thrace et en Asie mineure par Justinien, sous la pression incessante de la menace de guerre.

Les dispositions partielles et transitoires de Théodose le Grand et de Justinien furent remplacées, dans l'organisation des thèmes au temps d'Héraclius, par une militarisation générale et définitive qui se révéla dans la pratique par la création des thèmes d'Armeniakon et d'Anatolikon. L'organisation du thème d'Armeniakon trahit visiblement le caractère radical des réformes d'Héraclius : elles se distinguent très nettement des tendances hybrides et flottantes de Justinien qui, à leur tour, rappellent plutôt l'ancien système de Dioclétien. Tandis que Justinien avait partagé l'Arménie en quatre gouvernements pour n'introduire la militarisation du régime qu'en un seul et pour créer dans les autres, par une séparation fort malheureuse de l'administration militaire d'avec l'administration civile, une source d'éternelles frictions, Héraclius réunit toute l'Arménie en un seul thème, soumis à un gouverneur militaire (*στρατηγός*) et étendit le système des fiefs militaires réservés auparavant aux *limitanei*, sur l'ensemble de ce territoire. En introduisant ces réformes, il ne s'appuyait pas sur les traditions de l'empire romain et de l'armée impériale, mais plutôt sur les tribus indigènes depuis longtemps militarisées et sur les tribus belliqueuses venues du côté du nord : sous ce rapport il suffit de nommer les Lazes, les Abasgues, les Ibères, les Albans, les Huns et les Khazars. Il s'appuyait dans une certaine mesure aussi sur les traditions des anciennes satrapies arméniennes militairement bien organisées où, sous l'influence des Parthes ou des Sassanides, le système des fiefs militaires était connu depuis des siècles. Comme l'évolution ultérieure de l'organisation des thèmes le fait voir, toute cette administration d'allure féodale viendra de l'Orient et l'on ne la pourra implanter d'une manière durable que dans les pays dont la population, de par ses origines et ses traditions, y était déjà préparée. Pour maintenir le système des *limitanei* en Thrace et en Macédoine, Constantin Copronyme devra y faire

venir des Arméniens et des Syriens, Justinien Rhinotmète des Scythes, et Théophile des Acrites originaires de Perse.

Pour retrouver les origines du système byzantin de militarisation, il faut donc penser avant tout à l'exemple des États situés à l'est de Byzance. Tel fut l'État des Sassanides, qui succédant à l'empire parthe des Arsacides, en imitait, à bien des égards, l'organisation intérieure. L'organisation militariste partho-sassanide reposait sur le principe des fiefs militaires ; on en distinguait trois variétés : 1) Il existait, tout d'abord, des fiefs de grand propriétaire, réservés à la famille royale et aux membres de six autres familles aristocratiques ; 2) des fiefs de petit propriétaire ; 3) il y avait, en outre, une classe d'agriculteurs militarisés qui, en échange de l'usufruit de lots de terre semblables à ceux des petits propriétaires devaient faire, en cas de besoin, par ordre des grands seigneurs féodaux, le service militaire. Chez les Sassanides ce système eut à traverser, du III<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle après J.-C., un processus de dégénérescence en faveur de la grande propriété : les possesseurs des fiefs inférieurs pouvaient être obligés, outre le service militaire, au paiement de l'impôt vis-à-vis du souverain ou des grands seigneurs, d'où résulta un appauvrissement progressif de cette classe dont l'importance, pour les mêmes raisons, allait diminuant. Pour remédier à ces maux, Khousro I<sup>er</sup> Noushirvan introduisait, au VI<sup>e</sup> siècle, d'importantes réformes. Il accorda à la cavalerie formée par les petits propriétaires appauvris — qui, auparavant, avaient dû s'équiper à leurs propres frais — des chevaux, des armes et une solde fixe ; en même temps il organisa, comme M. Stein l'a démontré, une classe militaire parfaitement nouvelle dont les membres agriculteurs, indépendants des grandes propriétés, se recrutaient parmi les fils des tribus belliqueuses déjà subjuguées (Khazars, Alains etc.) que le souverain allait établir sur le territoire de l'empire, leur accordant des fiefs militaires. A propos de l'organisation des thèmes d'Armeniakon et d'Anatolikon, l'empereur Héraclius s'engagea dans une voie analogue ; aux fiefs militaires créés sur les terres enlevées aux Perses il fit venir, d'un côté, des tribus belliqueuses vivant sur le territoire de l'Arménie et dans les régions voisines, de l'autre, des cavaliers d'extraction étrangère qui servaient dans l'armée à titre de fédérés. Déjà l'empereur Alexandre Sévère avait organisé des

fiefs militaires de ce genre dans les confins orientaux pour en assurer la défense ; il avait été le premier à jeter par là, sous l'influence visible des Parthes, les bases de l'institution des *limitanei*. Toutefois, rien ne prouve mieux le caractère étranger de cette institution dans l'empire romain et l'empire byzantin que les difficultés auxquelles son implantation définitive devait s'y heurter. Dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle, elle connut une période de déclin pour n'être réorganisée que sous Théodose le Grand ; plus tard, au temps de Justinien, cette œuvre ne put plus être reprise et les *limitanei* finirent par perdre presque toute leur importance militaire. Dans ces conditions il est à présumer que l'empereur Héraclius ne se soit pas inspiré de l'institution d'un si triste souvenir des anciens *limitanei* romains, mais de la réforme particulièrement heureuse de Khoustro Noushirvan, ce qui est d'autant plus sûr que l'empereur de Byzance, non content de créer des fiefs militaires dans les zones frontières, les généralisa sur le territoire entier des thèmes d'Armeniakon et d'Anatolikon. Quant à l'introduction des fiefs militaires dans les autres parties de l'empire, elle fut, du VII<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, l'œuvre de ses successeurs qui, prenant pour modèle l'exemple d'Héraclius, ont graduellement introduit l'organisation des thèmes dans toutes les provinces.

Voici la manière dont Khoustro I<sup>er</sup> mit en pratique la militarisation de son régime politique chez les Sassanides ; ayant divisé son pays en quatre districts militaires selon les quatre points cardinaux, il mit à la tête de chacun de ces districts un gouverneur militaire (spahbed). C'est à ce dernier que furent subordonnés les gouverneurs civils (padgospan) dont les fonctions se confondaient parfois avec ceux des gouverneurs militaires. Il en fut de même dans les thèmes byzantins où l'on rencontre, en rapport de subordination vis-à-vis des gouverneurs militaires (στρατηγός), des proconsuls de thème, chargés de l'administration civile (ἀνθύπατοι καὶ ἑπαρχοί) ainsi que des protonotaires (πρωτονοτάριοι τῶν θεμάτων). La seule différence entre les deux systèmes consistait en ce qu'à Byzance Héraclius se contenta de créer deux gouvernements militaires qui correspondaient aux quatre organismes analogues du royaume de Perse.

Les similitudes qui rattachent l'organisation des thèmes par

Héraclius aux réformes de militarisation de Khousro Noushivan sont mises en relief aussi par les analogies que trahissent les circonstances et les résultats des deux réformes. En Perse comme à Byzance, ces réformes tendaient, au point de vue de la politique extérieure, à épargner au pays les dangers d'une guerre sans cesse menaçante ; sur le plan de la politique intérieure, c'étaient des mesures destinées à contrebalancer la suprématie de la classe féodale des grands propriétaires. A Byzance, dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, cette classe fut si puissante qu'elle commença à s'arroger des privilèges réservés aux empereurs. C'est pourquoi il fut nécessaire dans tous les deux États d'assurer aux petits feudataires militaires — grâce à l'intervention d'éléments étrangers belliqueux — une indépendance parfaite vis-à-vis des grands propriétaires, de les subordonner directement à l'empereur et de créer par là pour le pouvoir impérial un soutien efficace et digne de confiance contre les dangers intérieurs et extérieurs. Contrairement à l'esprit franchement aristocratique de l'organisation d'état des Parthes et des Sassanides, on doit assigner aux réformes de Khousro et d'Héraclius un caractère à la fois démocratique et monarchique. En Perse cette réforme n'eut qu'une existence bien éphémère, mais à Byzance elle connut une floraison de 400 ans qui suffit à élever l'empire à l'apogée de sa puissance. Toutefois, dès que ce système eut atteint le point culminant de son évolution, il fut attaqué, à partir de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, par la réaction, à savoir par les grands propriétaires et leurs compagnons d'armes les hauts fonctionnaires. Ces attaques se dirigèrent contre le noyau même du système, les anciens fiefs militaires (*στρατιωτικά κτήματα*) ; on tendait à les confisquer, à leur imposer des taxes fort onéreuses ou, enfin, à les transformer dans de nouveaux fiefs dits « *πρόνοια* » et destinés à récompenser des services ecclésiastiques et civils. C'étaient là des moyens pour raffermir l'importance de la grande propriété féodale. Ce changement radical poussa l'empire dans la voie d'un déclin rapide : à défaut de forces militaires appropriées, il ne put faire face aux attaques réitérées des Seldjouks et des Osmanlis ; quant à l'empereur, il se montra trop faible pour freiner les abus des grands propriétaires. Les vaines tentatives par lesquelles les Lascarides et les Paléologues essayèrent de resti-

tuer les fiefs militaires, démontrent à n'en point douter que la force des thèmes consistait principalement dans ces organismes militaires ; c'est pourquoi le déclin de ces derniers entraîna fatalement celui de l'empire.

Si l'on essaie maintenant de remonter aux origines mêmes de ce système de fiefs militaires qu'on vient de reconnaître dans l'État partho-sassanide, il convient de tenir compte non de la Perse des Achéménides où l'on ne rencontre que de faibles tâtonnements en ce sens, mais des mœurs et coutumes des peuples nomades de l'Asie centrale et orientale, avec lesquels les Parthes avaient depuis longtemps été en contact permanent. Les contributions fort détaillées des sources chinoises à l'histoire de ces peuples, rendues accessibles à la science occidentale par M. De Groot, permettent d'établir que l'organisation d'état de ces nomades du nord était fondée dans son ensemble sur un vaste système de fiefs militaires. En ce qui concerne les Huns et leurs parents nomades, établis dans le voisinage de l'empire chinois, les sources écrites nous font voir que déjà au III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., chaque guerrier avait, malgré son nomadisme et son impéritie dans le domaine de la production agricole, une propriété terrienne qu'il faisait cultiver à ses serviteurs et en échange duquel il était astreint au service militaire. Le système de fiefs que Metoun Tanhou, ce grand roi des Huns, fit introduire, à la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., dans son immense empire, créé par la subjugation de presque toutes les tribus de l'Asie centrale, accuse des similitudes frappantes avec l'organisation partho-sassanide. De même que celle-ci, l'empire des Huns embrassait plusieurs grandes provinces féodales à la tête desquelles les fonctions de commandant militaire et de gouverneur étaient remplies, à titre héréditaire, par les princes royaux et les personnalités éminentes d'autres tribus. L'armée des Huns étaient partagée en quatre groupes, selon les points cardinaux, et chacun de ces groupes possédait, d'après des modèles d'origine chinoise, des chevaux d'une couleur différente. En Arménie on rencontre également, sous la domination des Arsacides, quatre lieutenants (bdeaskh, bidhaksh, selon Ammien vitaxa) et Khousro I<sup>er</sup> y nomma quatre gouverneurs militaires (spah-bedh), chargés d'administrer des secteurs correspondant aux quatre points cardinaux. Pour prouver que cette organisation

quadripartite constituait une coutume généralement répandue des Touraniens, il suffit de rappeler que l'empire des Turks d'Altaï était également divisé, au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, en quatre principautés. Tous ces systèmes féodaux étaient caractérisés aussi par l'antagonisme qui y régnait entre le roi et les princes suzerains : le premier dépendait à bien des égards de ses propres sujets et avait à soutenir de rudes combats pour acquérir et garder le sceptre royal.

Il est évident qu'on ne pourrait nullement attribuer ces concordances à un simple jeu du hasard ; si l'on tient compte du fait que l'art militaire et d'autres particularités ethnographiques des Parthes sont étroitement apparentés à ceux des Huns, leurs voisins, et aux habitudes d'autres peuples touraniens, on est amené à discerner aussi dans le domaine de l'organisation d'État les traces d'une influence puissante. Pour en déterminer le pays d'origine, il suffit de tenir compte du fait qu'après une évolution plusieurs fois millénaire, l'empire asiatique des Huns était déjà à l'apogée de sa puissance, au moment où Arsace, se débarrassant du joug des Séleucides, fonda ce petit royaume de la Parthie indépendante qui ne devait devenir un grand État que quelques siècles plus tard. L'influence des Huns asiatiques sur les Parthes et par leur intermédiaire, sur les Sassanides peut donc être considérée comme un processus historique dûment démontré.

Nous tenons à observer que Rome et Byzance n'ont point adopté ce système d'origine hune des fiefs militaires dans une mesure aussi large que les Parthes et les Sassanides. Dans l'empire byzantin les grandes propriétés féodales n'étaient pas, dans la plupart des cas, d'origine militaire ; on ne pourrait expliquer par des initiatives de ce genre que les fiefs d'une extension plus réduite, notamment ceux qui se trouvaient dans l'organisation des *limitanei* et dans les thèmes créés par Héraclius. Dans ces derniers cas on reconnaît les modèles touraniens dans toute leur pureté : les possesseurs des fiefs militaires, loin d'être des contribuables, étaient soigneusement protégés contre toute tentative d'imposition : leur seule obligation consistait dans le service militaire. Rien de pareil chez les Sassanides où les fiefs analogues n'avaient point été exempts d'impôt. C'est précisément pourquoi les fiefs militaires ont prospéré beaucoup mieux et pendant plus longtemps

à Byzance qu'en Perse ; quand on étendit, au XI<sup>e</sup> siècle, les impositions aussi sur les fiefs militaires, on provoqua par là leur déclin, qui ne tarda pas à entraîner la chute de ce système entier de thèmes qui reposait sur eux.

En ce qui concerne l'adoption de la tactiques des archers cavaliers, nous sommes à même de constater qu'Héraclius restait beaucoup plus fidèle aux modèles offerts par les Avars et les peuples turcs que les Sassanides ; ces modèles représentaient d'ailleurs un art militaire qui était presque entièrement identique à celui des Huns. Malgré l'usage de l'arc, l'armée de Khosrou I<sup>er</sup> avait gardé son caractère de cavalerie lourde, qui était dû surtout à la prépondérance des armes défensives et des armes d'une portée très restreinte. Cette cavalerie lourde munie d'arcs était connue aussi aux Parthes et dès l'époque de Léon le Sage elle commença à pénétrer même à Byzance. Ce fut Héraclius qui la bannit définitivement de son armée pour y implanter l'esprit d'une cavalerie légère composée d'archers adroits. Dans le domaine de l'organisation de l'État, les choses revêtent un aspect sensiblement différent : à cet égard les États parthe et sassanide adoptèrent dans une mesure beaucoup plus large les modèles qui leur étaient offerts par les Huns, tandis que l'imitation byzantine n'en admit qu'un seul détail, le plus important, pour le garder fidèlement pendant des siècles.

Si nous essayons de déterminer les motifs de ces emprunts faits directement ou indirectement par l'empire romain tardif et l'empire byzantin à la civilisation ancestrale des peuples nomades cavaliers, il ne nous sera pas difficile de les identifier avec l'esprit belliqueux, la tactique et les institutions militaires de ces peuples. Plus Rome et Byzance se mettaient en contact avec eux sur le champ de bataille, plus elles devaient se rendre compte de la supériorité écrasante des archers à cheval ; ce fut l'instinct vital, le désir de pouvoir faire face à ces attaques sans cesse renaissantes qui leur dicta le besoin impérieux de modifier les détails inefficaces de leur équipement et de leur tactique, en y introduisant des innovations calquées sur des modèles barbares. C'est pourquoi tous les emprunts, même ceux qui ont trait à l'habillement ou aux objets d'un usage quotidien, ressortissent à la sphère de l'art militaire. On peut y ramener aussi les innovations opérées

dans l'organisation de l'État et de l'armée : elles étaient destinées à satisfaire aux besoins des exécuteurs de la tactique nouvelle. Or, si l'on essaye de grouper une partie des changements qui, à la fin de l'antiquité et au seuil du Moyen âge, ont si considérablement transformé les empires d'Orient et d'Occident sous une dénomination collective telle que la militarisation de l'État, on est amené à reconnaître que l'esprit de cette militarisation était venu de l'est et en dernière analyse des peuples nomades cavaliers. Ceux-ci, après avoir transmis aux deux empires les germes féconds de leur tactique, de leur organisation militaire et de leur cavalerie légère, en facilitèrent l'adoption et l'utilisation d'abord comme mercenaires et fédérés, ensuite comme des guerriers définitivement établis à l'intérieur des empires auxquels ils offraient leur énergie et leur routine traditionnelles.

*Debrecen (Hongrie).*

† Eugène DARKÓ.

BÉDRECSI EGYETEM KÖNYVTÁR  
Lejt. 13856-1058

# ANNUAIRE DE L'INSTITUT DE PHILOGIE ET D'HISTOIRE ORIENTALES ET SLAVES

DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

---

TOME I (1932-1933)

Un volume de 111 pages et 39 planches hors texte.

---

TOME II (1934)

**MÉLANGES BIDEZ**

Deux forts volumes, respectivement de 550 et 512 pages,  
avec planches hors texte.

---

TOME III (1935)

**VOLUME OFFERT A JEAN CAPART**

Un volume de 614 pages avec 139 planches hors texte.

---

TOME IV (1936)

**MÉLANGES FRANZ CUMONT**

Deux forts volumes de 1100 pages.

---

TOMES V-VI (1937-1938)

**MÉLANGES ÉMILE BOISACQ**

Deux forts volumes de 990 pages.

---

*Paru aux États-Unis :*

TOME VII (1939-1944)

**dédié à la mémoire des Orientalistes et des  
Slavisants victimes de l'invasion et de la  
persécution des barbares**

Un volume de 568 pages avec illustrations dans le texte.

---

TOME VIII (1945-1947)

**Dédié à Michel Rostovtzeff**

Un volume de 383 pages, avec de nombreuses illustrations.

---

*En souscription :*

TOME IX

**Actes du Congrès Epigraphique  
d'Amsterdam en 1938**

PRIX. — Tome I : 100 francs belges.

Tome II (Mélanges Bidez) : 500 francs belges.

Tome III (Volume offert à J. Capart) : 400 francs belges.

Tome IV (Mélanges Franz Cumont) : 720 francs belges.

Tome V-VI (Mélanges Émile Boisacq) : 600 francs belges.

Tome VII : 450 francs belges.

Tome VIII : 360 francs belges.

---

---

# BYZANTION

Revue Internationale des Études Byzantines

publiée sous la direction de M. Henri GRÉGOIRE

Nous rappelons que le Tome I de *Byzantion* porte la date de 1924 et qu'il a été suivi de 17 tomes dont trois ont paru aux États-Unis pendant la guerre : le TOME XV (1940-1941) en un volume de 510 pages, le TOME XVI (1942-1943) en deux volumes totalisant 572 pages et le TOME XVII (1944-1945) en un volume de 446 pages. — Le TOME XVIII (356 pages) bloquant les années 1946-1947 vient de paraître.

PRIX. — Du Tome V au Tome XIV : 400 francs belges le tome.

Tome XVI : 480 francs belges. — Tome XVII : 265 francs belges.

Tome XVIII : 300 francs belges.

N.B. Les Tomes I, II, III, IV et XV sont épuisés.

---

## CORPUS BRUXELLESE HISTORIAE BYZANTINAE

TOMES I, II et III.

A. A. VASILIEV

### BYZANCE ET LES ARABES

PRIX. — Tome I : *La Dynastie d'Amorium* : 300 francs belges.

Tome III : *Die Ostgrenze des Byzantinischen Reiches, von 363 bis 1071* :  
300 francs belges.

*En souscription :*

Tome II : *La Dynastie Macédonienne (première partie)* : (*Sous presse*).

Tome II : *La Dynastie Macédonienne (seconde partie)* : 300 francs belges.

*Pour paraître en 1948 : TOME IV.*

### THE STRATEGIKON OF CECAUMENUS AND COUNSELS TO AN EMPEROR

NEW EDITION, WITH TRANSLATION AND NOTES

by GEORGINA BUCKLER

---

CORPUS BRUXELLESE HISTORIAE BYZANTINAE

*FORMA IMPERII BYZANTINI. Fascicule I.*

### LE SYNECDEMOS D'HIEROKLES ET L'OPUSCULE GEOGRAPHIQUE DE GEORGES DE CHYPRE

TEXTE, INTRODUCTION et COMMENTAIRE

par ERNEST HONIGMANN

AVEC UNE PRÉFACE DE FRANZ CUMONT

Un volume in-folio de 80 pages et 4 grandes cartes.

PRIX. — 400 francs belges.